

CORONAVIRUS SANTÉ

LA MÉDECINE DU TRAVAIL MOBILISÉE

SUD DE L'AINSE Martin Cacheux, directeur du pôle Sud Aisne détaille les mesures prises pour répondre aux employeurs et aux salariés.

L'ESSENTIEL

• **Le Service Interprofessionnel de Santé Au Travail Sud Aisne (SISAT)** dispense de nos antennes à Château-Thierry, Soissons et Laon.

• **Pendant la période de confinement, des permanences** et rendez-vous téléphoniques sont assurés par 13 médecins, 1 psychologue et trois techniciens.

• **Martin Cacheux, directeur de la structure**, détaille l'organisation mise en place pour répondre à l'explosion du nombre d'appels reçus depuis le début de la crise sanitaire.

Comment la médecine du travail s'adapte-t-elle à cette situation de crise sanitaire ?

Nous avons entièrement revu notre organisation pour respecter les règles de confinement mais aussi pour répondre aux soixante appels quotidiens que nous recevons actuellement de la part de nos employeurs et salariés adhérents.

Pourquoi limiter cette nouvelle organisation ?

L'accueil est actuellement fermé et tous les appels sont pris par les secrétaires médicales d'astreinte en télétravail. Selon les cas, un rendez-vous téléphonique (et dans quelques jours en présentiel) est proposé avec un des trente médecins du Service Interprofessionnel de Santé Au Travail Sud Aisne (SISAT). Ceci, seulement après ce premier rendez-vous téléphonique que le médecin décide ou non de la nécessité d'une consultation dans l'une de nos trois antennes qui restent ouvertes le matin et le midi avec la présence d'un médecin de garde. Mais attention, seules les personnes ayant un rendez-vous préalablement val-

idé sont reçues. Il faut savoir que nos médecins sont tous inscrits sur la plateforme nationale et peuvent être appelés à tout moment pour renforcer les équipes soignantes des hôpitaux si la situation s'aggrave.

"Dans certains cas de stress intense les médecins peuvent proposer un rendez-vous téléphonique avec notre psychologue"

Martin Cacheux

Les rendez-vous ont-ils cessé le début de la période de confinement, sont-ils maintenus ?

Certains « de routine » ont été reportés et naturellement chacun est prévenu. Mais en cas de doute, il ne faut pas hésiter à appeler.

Quelle est la nature des appels que vous recevez actuellement ?

Déjà, il y a des salariés très inquiétés qui se posent des questions "Est-ce que je peux travailler ? Suis-je en sécurité sans masque ? Mon entreprise respecte-t-elle les consignes et les gestes barrières ?" Dans certains cas de stress intense les médecins peuvent proposer un rendez-vous téléphonique avec notre psychologue d'astreinte.

Et les employeurs ont-ils contacté-ils également ?

Oui, beaucoup. Ils nous demandent conseil afin de mettre en place les meilleures règles de sécurité pour leurs salariés sur le lieu de travail. Et puis nous avons de nombreuses questions par rapport à la maladie, quand elle frappe dans l'entreprise, et aussi comment l'annoncer aux



Martin Cacheux, directeur du service interprofessionnel de santé au travail sud Aisne est confiné à son domicile à Compiègne. Ici chez Hervé Vart

autres sans engendrer la panique.

Pourquoi contrôler les mesures mises en place sur le lieu de travail ?

Notre rôle est d'ordre médical. Le

médecin du travail est invité d'office aux réunions des comités sociaux et économiques (CSE) de chaque entreprise qui se déroulent en visioconférence actuellement. C'est l'opportu-

mité de répondre aux questions que peuvent se poser les représentants du personnel ainsi que les employeurs. ■

Équipe rédactionnelle par **INSA, FAVORINE**

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Service Interprofessionnel de Santé Au Travail Sud Aisne (SISAT) compte trois agences dans l'Aisne à Laon, Soissons et Château-Thierry.

La permanence téléphonique est assurée aux heures normales d'ouverture pour les employeurs et salariés adhérents. Soit du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Pour l'arrondissement de Château-Thierry composer le :

03 23 83 00 65.

Pour l'arrondissement de Soissons composer le :

03 23 76 44 04.

Pour l'arrondissement de Laon composer le :

03 23 28 60 00.

Réviser les informations et documents officiels concernant le coronavirus et la médecine du travail sur :

<https://isgat.org/>



L'agence de Sud sud Aisne est située au 11, quai Gambetta.